

Monsieur le Président de la Commission de l'océan Indien,
Messieurs les Ministres, Messieurs les Chefs de délégation,
Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'océan Indien et son équipe
Mesdames et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
Distingués Partenaires de Développement,
Honorables Invités en vos rangs et qualités respectifs,
Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi d'être là parmi vous aujourd'hui et je remercie la Présidence seychelloise pour son aimable invitation et sa chaleureuse hospitalité.

Permettez-moi tout d'abord de dire l'importance que l'Union européenne attache à sa présence ici aujourd'hui et à l'opportunité qui m'est offerte de m'exprimer à l'occasion de ce 34eme Conseil des Ministres. 34 c'est assurément un signe de longévité et de solidité, Si l'Union européenne a accédé au statut d'observateur de la COI en 2017, notre engagement remonte aussi à plus de 35 ans et s'est traduit par une coopération dynamique au service des Etats membres de la COI et plus largement des pays de la région et de leurs populations

Bâtir des partenariats avec les organisations régionales afin d'atteindre les objectifs de développement durable est l'un des axes de notre stratégie de politique étrangère et de sécurité. Au cœur de cette stratégie, se trouve l'attachement fort de l'Union européenne au multilatéralisme et à un ordre international fondé sur la règle de droit et le partenariat. La coopération avec les organisations régionales fait partie intégrante de l'accord de partenariat de Cotonou qui nous lie depuis plus de 50 ans au groupe des Etats ACP. Notre partenariat avec la Commission de l'océan indien s'inscrit fondamentalement dans cette logique.

Le partenariat UE-COI

Au cours des dix dernières années, nous avons ainsi soutenu techniquement et financièrement des projets pour un montant total de plus de 150 millions d'euros, afin de promouvoir l'intégration régionale et le développement durable dans la région de l'océan Indien.

Ce partenariat couvre des domaines stratégiques qui créent des solidarités entre les îles de l'océan indien et sont d'une importance fondamentale pour les Etats membres de la COI comme pour l'UE. Je citerais prioritairement :

- la sécurité maritime,
- Ensuite : la pêche durable et l'économie bleue ;
- la protection de l'environnement y compris la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité marine et terrestre
- Et enfin, les énergies renouvelables.

Malgré parfois certaines difficultés en termes de ressources et d'expertises, ces différents projets ont permis d'obtenir des résultats probants; ils constituent un acquis solide et concret sur lequel vous, Etats membres de la COI, pouvez continuer à vous appuyer.

Notre partenariat est aussi dynamique et reflète les enjeux actuels auxquels le monde, comme la région de l'océan indien, sont confrontés : promouvoir la stabilité et la sécurité comme facteurs de développement durable, lutter contre le changement climatique, promouvoir la gouvernance des océans, et faciliter l'intégration économique régionale.

L'an dernier, nous avons signé deux nouveaux programmes majeurs pour consolider notre collaboration, amorcée il y a plusieurs années déjà, dans le domaine de l'économie bleue: il s'agit du programme E€OFISH pour une pêche durable et du programme de sécurité portuaire; nous allons, cet après-midi, poursuivre notre engagement et signer un nouveau projet pour la promotion de l'entrepreneuriat. Ce dernier rejoint les attentes et priorités discutées à Moroni en août dernier. Dans cette dynamique nouvelle, un projet sur la sécurité alimentaire sera signé en mai prochain. S'y ajoutera dans quelques mois je l'espère un autre projet sur le changement climatique et la gestion des risques et désastres.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Regardant avec confiance vers l'avenir, permettez-moi déjà de citer ici quelques résultats que nous avons pu atteindre en travaillant intensément ensemble, résultats dont la COI peut légitimement s'enorgueillir :

1. Tout d'abord, en matière de la sécurité Maritime, je veux rappeler la signature par 7 pays des accords pour renforcer la coopération régionale en ce domaine. Il s'agit d'un élément essentiel pour améliorer la sécurité globale et le développement de vos échanges commerciaux avec le reste du monde ; cela passe inévitablement par la sécurité des navires et des personnes.
2. La réalisation des patrouilles conjointes en mer pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non règlementée – cette pêche illégale représente pour vos communautés qui vivent de la pêche un danger qui met en péril la préservation et la protection des ressources.
3. Afin de stimuler le développement économique et l'inclusion sociale, de nombreux projets d'énergie renouvelable ont permis à des familles habitant dans des régions isolées d'avoir accès à l'électricité et à l'eau potable
4. Enfin, l'engagement des citoyens, notamment les plus jeunes, à la protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique a pu être stimulé grâce à la certification Eco-school pour de nombreuses écoles dans tous les pays de la COI ainsi qu'à Zanzibar.

Il ne s'agit là que de quelques exemples illustratifs de ce qui a été réalisé et qui appellent à la poursuite de notre engagement commun.

Défis auxquels fait face la COI

Cependant malgré ces succès indéniables, la COI se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. La

structure actuelle de l'organisation ne lui permet pas toujours de mener de façon optimale, ses missions.

Je veux ici saluer la prise de conscience ainsi que la ferme volonté tant du Secrétariat que des Etats membres de renforcer la capacité organisationnelle de la COI, ses ressources humaines et ses ressources financières propres.

Afin de soutenir votre ambition nous avons, depuis 2018, mobilisé sur trois ans, une assistance technique - pour un montant conséquent de 5 millions d'euros – afin d'accompagner de manière décisive la COI dans le renforcement de ses capacités institutionnelles et de gestion.

Le Secrétariat de la COI avec l'assistance technique INCA prépare aujourd'hui son accréditation aux 9 piliers de l'UE ainsi qu'au Fonds Vert. Ce travail est réalisé en parfaite complémentarité avec le soutien apporté par la France, qui, à travers l'Agence Française de Développement prévoit également de fournir un appui institutionnel à la COI.

L'effet combiné de ces différentes actions se traduit par une nouvelle dynamique au sein de la COI et les premiers résultats de ce travail sont au rendez-vous ! La gestion financière de la COI s'est considérablement améliorée : nous le constatons à travers les rapports financiers relatifs de nos projets. C'est le fruit des initiatives lancées sous la houlette du Secrétaire Général et de toutes les équipes de la COI. Ces progrès rapides constituent un signal encourageant pour la suite ; il faut maintenant poursuivre sur cet élan.

La Déclaration de Moroni trace les grandes lignes de la nouvelle COI. Ceci est le signe d'une confiance et d'une ambition pour l'organisation et dans sa capacité à saisir tous ces défis.

La COI est avant tout une organisation au service de ses états membres et de ses concitoyens. Confiance, ambition et appropriation renforcée sont aujourd'hui au rendez-vous.

Une question clé reste posée : comment parvenir à cadrer cette vision et ces priorités nouvelles avec les moyens et les ressources humaines et financières ?

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est l'une des questions sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer lors de ce 34^e Conseil des Ministres, et je ne doute pas que vous saurez trouver les réponses pertinentes auxquelles le turbulent contexte mondial vous invite.

Allocution de Son Excellence Monsieur Vincent Degert
Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles
A l'occasion du 34e Conseil des Ministres de la Commission de l'océan Indien
Vendredi 6 mars 2020 à 10 hrs
Hotel Savoy Seychelles

Pour conclure, je tiens à féliciter la Présidence seychelloise qui a permis d'avancer sur toutes ces questions d'ordre stratégique. Et, je souhaite beaucoup de succès à la nouvelle Présidence comorienne, qui prendra la barre à partir de cet après-midi.

Je veux saluer également le rôle du Secrétariat de la COI qui s'est engagé dans ce processus de réorganisation pour une COI plus performante, plus forte et plus visible.

Dans cette démarche, le Secrétariat de la COI et ses Etats membres peuvent compter sur l'appui déterminé de l'UE.

Je vous remercie pour votre attention.